

UN CONSEIL SCIENTIFIQUE COMMUN À GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE ET À L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE, AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

La mise en œuvre de politiques ambitieuses de lutte contre le changement climatique nécessite de disposer de connaissances solides afin d'éclairer les prises de décision. C'est pourquoi, en 2024, **Grenoble Alpes Métropole et l'Agence d'urbanisme ont souhaité bâtir une scène de coopération entre sciences et fabrique des politiques publiques locales**. À cette fin, il a été décidé de constituer un conseil scientifique commun, baptisé « Climat et transition ». Il croise les expertises pluridisciplinaires et complémentaires d'une vingtaine de chercheuses et chercheurs. Sa vocation, inscrite dans une lettre de mission, est d'éclairer la décision dans la conduite des politiques publiques locales ayant trait aux enjeux environnementaux et climatiques ainsi qu'à leurs implications sociétales.

Un double rôle

Le conseil scientifique Climat et transition est amené à proposer un double appui :

- **à la planification climatique de Grenoble Alpes Métropole** (Plan climat air énergie métropolitain) dont les effets rayonneront sur toute l'aire grenobloise ;
- **aux travaux de l'Agence d'urbanisme**, outil d'ingénierie publique au service de la planification territoriale, porteur d'une réflexion prospective sur les risques systémiques et la résilience.

Quatre dimensions principales

L'intervention du conseil scientifique est attendue à quatre niveaux :

- 1) Porter des avis et recommandations sur le Plan climat air énergie métropolitain (PCAEM) ;
- 2) Produire des avis et expertises ponctuels sur des projets locaux à enjeux scientifiques ;
- 3) Partager et diffuser la connaissance auprès du grand public et des élus afin de favoriser le dialogue sciences-société ;
- 4) Favoriser les échanges de connaissances entre le monde académique et les collectivités.

Une approche globale et systémique

La pluridisciplinarité du conseil scientifique (voir liste des membres page suivante) le place en position de penser les questions d'environnement et de transition bien au-delà de l'urgence climatique, en mettant l'accent sur la dimension systémique des défis auxquels sont confrontées les collectivités territoriales.

Un fonctionnement exigeant et collégial

La gouvernance du conseil scientifique repose sur **un pilotage partagé entre Grenoble Alpes Métropole, l'Agence d'urbanisme et les scientifiques**.

Deux co-présidents scientifiques – Magali Talandier (UGA) et Thierry Lebel (Institut des géosciences et de l'environnement) - ont été désignés par deux élus référents : le vice-président en charge du Plan air énergie climat de Grenoble Alpes Métropole (Pierre Verri) et un élu désigné par le conseil d'administration de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise (Philippe Cardin).

Ensemble, ils ont élaboré le programme de travail annuel et établi une liste de membres dont les recherches répondent aux thèmes identifiés : climat, biodiversité, énergie, sociologie, droit, économie, gouvernance (rapport de pouvoir), psychologie sociale, risques et résilience, aménagement du territoire, etc.

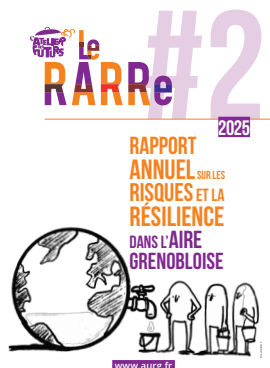
Les membres du conseil scientifique, désignés pour trois ans, s'engagent à participer **à une session de travail annuelle sur deux jours**, soldée par une séance de restitution des travaux devant les élus.

Deux sessions de travail

La première session, dédiée au PCAEM, a réuni le conseil scientifique les 17 et 18 octobre 2024. Une contribution écrite a été produite : [*Faire face aux crises environnementales : conditions de vie et mise en action de la Métropole*](#).

La seconde session s'est tenue les 9 et 10 octobre 2025.

Elle visait à produire un avis sur la démarche du [RARRe](#) (rapport annuel sur les risques et la résilience, deuxième édition publiée le 9 octobre 2025) et à concevoir des pistes d'amélioration de sa qualité scientifique (construire une documentation des risques plus solides en partenariat avec le monde de la recherche, et consolider la diffusion de ses enseignements).



Pourquoi c'est important ?

À l'ère de la « post-vérité », dans un monde complexe et incertain, le dialogue entre science, scientifiques et territoires est essentiel pour soutenir une action publique résolument ouverte, éclairée et progressiste au sens noble du terme : consciente des réalités et vulnérabilités, entièrement dévouée au mieux-être de toutes et tous, respectueuse du vivant.

Plus globalement, la diffusion de la connaissance scientifique comme seule référence est un enjeu majeur pour l'avenir de nos sociétés. Au service de cette ambition, le conseil scientifique climat & transition se veut une scène de dialogue, de partage et de coopération entre chercheurs, élus et citoyens.

COMPOSITION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE CLIMAT ET TRANSITION

LA CO-PRÉSIDENTIE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE EST ASSURÉE PAR :

LEBEL Thierry, Institut de recherche pour le développement, Institut des Géosciences de l'Environnement.

TALANDIER Magali, Université Grenoble Alpes, Institut d'urbanisme et de géographie alpine, laboratoire Pacte.

LES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SONT :

AMBROSINO Charles, Université Grenoble Alpes, Institut d'urbanisme et de géographie alpine, laboratoire Pacte.

ARTIS Amélie, Université Grenoble Alpes, Institut d'Études Politiques de Grenoble, laboratoire Pacte.

BUCHS Arnaud, Université Grenoble Alpes, laboratoire PACTE.

CAUNE Hélène, Université Grenoble Alpes, Institut d'Études Politiques de Grenoble, laboratoire Pacte.

CHARDONNEL Sonia, Centre national de la recherche scientifique, laboratoire Pacte.

CHEZEL Édith, Université Grenoble Alpes, Institut d'urbanisme et de géographie alpine, laboratoire Pacte.

DEBIZET Gilles, Université Grenoble Alpes, Institut d'urbanisme et de géographie alpine, laboratoire Pacte.

FAIN Xavier, Centre national de la recherche scientifique, Institut des Géosciences de l'Environnement.

GEORGE Emmanuelle, Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, laboratoire LESSEM - Laboratoire Ecosystèmes et Sociétés En Montagne.

LAVOREL Sabine, Université Grenoble Alpes, centre de recherche juridique.

MATHY Sandrine, Centre national de la recherche scientifique, laboratoire GAEL.

MARCHAL Théo, Université Grenoble Alpes, École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, laboratoire CRESSON.

OTTAVIANI Fiona, Grenoble école de management, co-titulaire de la chaire Territoires en transition et coordinatrice recherche de la chaire Paix économique.

POMPANON François, Université Grenoble Alpes, Laboratoire d'écologie alpine.

PRADOS Emmanuel, Université Grenoble Alpes, INRIA, laboratoire STEEP.

QUINTON Sophie, Université Grenoble Alpes, INRIA, Laboratoire d'Informatique de Grenoble.

UZU Gaëlle, Institut de recherche pour le développement, Institut des Géosciences de l'Environnement.